

Wambrechies

INFO

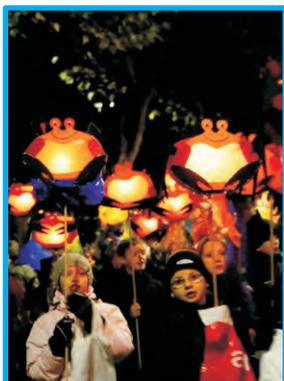


[Le magazine des Wambrecitains]

décembre 2011 - n° 39



La ville a décroché une deuxième fleur !
> page 6



Kempen : récits de voyage
> page 8



Ne vous encombrez plus la tête avec les encombrants

Collecte des encombrants : tout change !
> page 15

Un nouveau parc municipal convivial & arboré

Dans ce numéro, découvrez le projet de réaménagement du parc du château de Robersart qui devrait aboutir début 2013.
> pages 4 et 5

Perspective depuis l'entrée principale rue Obert, vers le kiosque à musique

Sommaire

Wambrechies Info n°39
décembre 2011

Vie citoyenne

page 3 : résumé des Conseils Municipaux des 29 septembre et 1er décembre

page 15 : > Echos de LMCU : arrêt de la collecte automatique des encombrants & aides financières pour la mobilité des lycéens
> expression politique

Dossier : le projet de requalification du parc de Robersart

pages 4 et 5 : découvrez le futur parc municipal

Cadre de vie

page 6 : > La ville décroche une deuxième fleur !

page 7 : Le point sur les travaux menés par la ville

Voyage à Kempen

page 8 : Récits de voyage

Grandir à Wambrechies

page 9 : > Retour sur les journées de la petite enfance et les accueils de loisirs de la Toussaint

Culture/loisirs

page 10 : Lille is fantastic !

page 11 : La St Nicolas, tout un programme !

Vivre le quotidien

page 12 : Des aides financières pour la mise aux normes de l'assainissement non collectif

Economie & finances

page 13 : Le point sur la dette de la commune

page 14 : > Présentation de l'EcoPark

> Les nouveaux commerces et services

Page 16 : retour en photos sur le trimestre passé

...et retrouvez
toute l'actualité wambrechies
sur **www.wambrechies.fr**



Magazine trimestriel de la Ville de Wambrechies, imprimé à 4 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier certifié PEFC issu de forêts écologiquement gérées.

Directeur de la publication : Daniel Janssens

Rédacteur en Chef : Michel Sas

Rédaction et maquette : Robin Wallart

Photos : Robin Wallart, Marion Guyot, Christelle Cot, Ralph Braun, Pascal Lesage, David Tomasina, Sylvie Herbaut, Pierre Pennequin

Ont participé à ce numéro : vos Elus, Tania Atarssa, Julie Houziaux, Monique Gressier, Laurence Delbecq

Impression : FG PRINT, Z.A. du Chat - 126, rue Marie Curie
59118 Wambrechies

Dépôt légal : quatrième trimestre 2011

Ce magazine est distribué avec l'agenda culture n° 15 et le calendrier 2012 de la ville. Diffusion gratuite, ne peut être vendu.

En couverture et page 5, visuels Urba Folia ; en page 14, Gaïac.



Chères Wambrechiesiennes, Chers Wambrechiesiens,

Certes, la crise est bien présente dans notre quotidien ; oui, les difficultés se multiplient en ces temps difficiles pour de nombreux foyers.

Au niveau national, alors que les échéances des présidentielles et des législatives portent les débats politiques de cette fin d'année, il est parfois difficile d'avoir une bonne visibilité.

Dans mon éditorial de janvier 2011, je vous disais qu'il nous fallait pourtant avoir confiance en l'avenir.

Je sais que les perspectives ne sont pas bonnes, mais l'année 2012 peut également être une année porteuse de projets nouveaux, d'espoir et de renouvellement.

Je crois notamment au potentiel de notre action locale. L'action concrète, visible. L'échelon de la commune peut, même entravé d'une gestion budgétaire très maîtrisée, croire en des initiatives positives et volontaires.

Aussi, malgré la rigueur dont nous avons tous à souffrir, l'équipe municipale garde le cap et le souci d'apporter à ses habitants une qualité de vie toujours plus agréable.

Préserver un tissu économique dynamique, favoriser l'installation de projets innovants, mais garder aussi un souci de justice et d'équité dans toutes nos entreprises municipales.

De même, les perspectives de travaux s'adaptent à la situation : l'aménagement du Parc public, à laquelle je me suis attaché depuis mon arrivée à la Mairie, en 1994, va enfin devenir réalité. Lieu de convivialité, objectif de balades touristiques, espace de respiration supplémentaire au sein de la Métropole... Il est des projets, des idées qui peuvent progressivement faire leur chemin, pour s'épanouir un jour.

J'espère que toutes les Wambrechiesiennes et tous les Wambrechiesiens seront heureux de profiter, en famille, de ce nouvel environnement et des aménagements qui leur sont destinés.

Ce projet s'inscrit dans une volonté constante de la commune de préserver et d'améliorer notre façon d'appréhender le bien public. C'est tous ensemble que nous devons aller vers l'avenir. Tout comme les programmes d'habitats qui respectent la règle de mixité sociale, la réfection totale dans les deux années à venir de la rue d'Ypres, ou encore le développement de nouveaux quartiers...

Et puis je vous invite, chers concitoyens, à participer à notre vie locale autant qu'à faire entendre votre voix lors des échéances nationales, et convie tous ceux qui ne se seraient pas encore inscrits sur les listes électorales à le faire avant le 31 décembre... N'oubliez pas que le vote de chacun est utile !

Maire de Wambrechies
Vice Président de Lille Métropole
Communauté Urbaine
Vice Président du SIVOM
Alliance Nord Ouest

Conseil Municipal

Voici un résumé des principales décisions prises au cours des Conseils Municipaux des 29 septembre et 1^{er} décembre derniers.

Conseil Municipal du 29 septembre

APPEL D'OFFRES OUVERT MOBILIER URBAIN D'INFORMATION ET DE PUBLICITE

Les conventions de mise à disposition de mobilier urbain et celle d'une concession d'emplacements publicitaires sont arrivées à leur terme. Un appel d'offres ouvert européen a été lancé et le marché a été attribué à la société « 3D Affichage ». Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M le Maire ou son représentant à signer le marché devant intervenir.

DEMANDE DE MODIFICATION PARTIELLE DU PLU – DELIMITATION D'UN LINEAIRE COMMERCIAL

Depuis de nombreuses années, la Ville mène une politique visant à maintenir et conforter le commerce de centre-ville. Le lancement de programmes de construction neuve et de réhabilitations a également favorisé l'amorce d'un redéveloppement du commerce de proximité.

Le Plan Local d'Urbanisme de Lille Métropole permet la mise en œuvre d'un dispositif visant à favoriser les implantations de commerces de détail dans certains secteurs dénommés *linéaires commerciaux* qui permettent un assouplissement des règles du PLU, notamment en matière de stationnement, de coefficient du sol et d'emprise au sol pour les constructions à vocation commerciale.

En collaboration avec les services de LMCU, un projet de périmètre a été élaboré. Il est donc proposé de retenir le périmètre suivant, réparti en deux secteurs distincts. Le premier secteur constitue l'armature commerçante du centre-ville :

Rue du Général Leclerc, jusqu'au n° 5 inclus ; Place de la Distillerie ; Rue de la Distillerie ; Quai de l'écluse ; Rue du 11 Novembre 1918 ; Place du Général de Gaulle, du n° 4 inclus au n° 23 inclus ; Avenue de Robersart, n°1 inclus au n° 9 inclus ; Rue du Vent de Bise, au droit de l'immeuble *Le Rubens*, en cours de construction ; Rue du Pont Levis ; Rue de Quesnoy, entre la rue de la Résistance et le n° 16 inclus ; Rue de Marquette, entre la rue du Pont Levis et le n° 19 inclus.

Le second constitue un pôle commerçant secondaire, inséré dans un tissu urbain ancien, au lieu-dit *le calvaire*, qu'il apparaît souhaitable de pouvoir conforter :

Rue d'Ypres, entre le n°899 inclus et le n°1270 inclus et Rue du Général Leclerc, entre le n°136 inclus et la rue d'Ypres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter Lille Métropole Communauté Urbaine l'engagement d'une procédure de modification partielle du PLU afin de mettre en œuvre ce linéaire commercial.

DEMANDE DE REVISION SIMPLIFIEE DU PLU – PROJET DE CREATION D'UN POINT DE VENTE EN CIRCUIT COURT ET D'UN ATELIER DE TRANSFORMATION PAR UN GROUPEMENT DE PRODUCTEURS LOCAUX – RUE DE BONDUES

Depuis 2009, la ville soutient un groupement d'agriculteurs locaux, *l'Union Fait La Ferme*, dans sa démarche de création d'une structure commune de vente en circuit court.

L'Union Fait La Ferme envisage son implantation rue de Bondues, sur un terrain actuellement situé en zone A. Afin de permettre la construction d'un point

de vente et d'un atelier de transformation, une extension limitée de la zone UGb est proposée. Elle permettra également de créer les places de stationnement nécessaires au projet, mutualisées avec le commerce *Les Compagnons des Saisons*, partenaire sur ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter Lille Métropole Communauté Urbaine l'engagement d'une procédure de révision simplifiée du PLU.

Conseil Municipal du 1er décembre

AVENUE DE ROBERSART – VENTE DE PARCELLES CADASTREES AU PROFIT DE LA SARL SYNERGIE PARK

M. Darques, gérant de la SARL Synergie Park confirme son souhait d'acquérir ces parcelles au prix de 205 000 €, frais de notaire et de démolitions à sa charge, afin d'y réaliser deux logements, un commerce et y installer les bureaux du siège social de Cottage Park.

Dans le cadre de la requalification de l'Espace Robersart et dans la perspective d'une redynamisation du commerce local, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente de ces parcelles au profit de la SARL Synergie Park, au prix de 205 000 €, frais de notaire et de démolitions à la charge de l'acquéreur, autorise M. le Maire à solliciter l'Etude de Maître Dehaye, notaire à Tourcoing, pour l'élaboration de l'acte notarié et à signer l'acte notarié et tout acte devant intervenir dans ce contexte.

REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de location des salles municipales au 1er janvier 2012.

REVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE, AU COLUMBARIUM ET AU CIMETIERE PAYSAGER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs des concessions au cimetière, au columbarium et au cimetière paysager au 1er janvier 2012.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DE LA VILLE AUX PROPRIETAIRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier les conditions d'octroi de cette prime assainissement (jusqu'à 1 000€) en se basant sur les plafonds de ressources fixés par l'Anah pour l'obtention de ses subventions et selon les critères suivants :

>le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans à la date où la décision d'accorder la subvention est prise

>le montant des ressources à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence de l'année N-2 de toutes les personnes qui habitent le logement. Les plafonds des ressources sont révisés au 1er janvier de chaque année. Il sera fait référence aux plafonds fixés par l'Anah

>le montant maximum de la subvention ne pourra être octroyé qu'une seule fois par habitation.

AMELIORATION DES COUREES ET RUELLES – ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DE LA VILLE AUX PROPRIETAIRES DANS LE CADRE DES O.P.A.H.

Suite à la réforme du prêt à taux 0% supprimant la notion de plafonds de ressources pour l'obtention de ce prêt, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier les conditions d'octroi de cette prime municipale en se basant sur les plafonds de ressources fixés par l'Anah pour l'obtention de ses subventions et selon les critères suivants :

>le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans à la date où la décision d'accorder la subvention est prise

>le montant des ressources à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence de l'année N-2 de toutes les personnes qui habitent le logement. Les plafonds des ressources sont révisés au 1er janvier de chaque année. Il sera fait référence aux plafonds fixés par l'Anah

>le montant maximum de la subvention ne pourra être octroyé qu'une seule fois par habitation

APPROBATION DE LA CARTOGRAPHIE STRATEGIQUE DU BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LILLE METROPOLE

La Directive Européenne 2002/49/CE sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement transposée dans le Code de l'Environnement français, impose la réalisation à toutes les grandes agglomérations urbaines d'une cartographie du bruit sur leur territoire.

Lille Métropole a proposé d'assister les communes dans la réalisation des cartes stratégiques du bruit qui ont vocation à constituer un référentiel commun pour l'élaboration d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement destiné à prévenir les effets du bruit, de réduire, si nécessaire, les niveaux de bruit et de protéger les zones calmes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la cartographie stratégique du bruit sur le territoire de la commune, sous réserve des observations suivantes :

>nécessité de réaliser en complément des campagnes de mesures sonométriques ciblées,

>nécessité de pondérer l'intérêt de cette cartographie : certaines infrastructures ou aménagements récents ne sont pas pris en compte (Pont du Vert Galant, La Liane, etc.), l'activité industrielle n'émane pas nécessairement d'activités classées pour la protection de l'environnement (ICPE), la notion de bruit n'est pas toujours continue,

>Nécessité de minimiser l'impact sonore des deux infrastructures à l'origine de niveaux d'exposition au bruit relativement importants : rocade nord-ouest (RD 652) et aéroport de Lille-Marcq.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux sur

www.wambrechies.fr

Le parc de Robersart

La ville, confrontée au nécessaire abattage des peupliers du parc du château de Robersart, profite de ce coup dur pour repenser complètement le parc. Les aménagements prévus répondront à la fois à l'usage des Wambrechitains et à l'ambition touristique de la ville. Présentation du projet qui devrait aboutir début 2013.

Le parc municipal, aussi connu sous le nom de parc du château de Robersart, est un haut lieu de promenade et de quiétude wambrechitaine. Sa réputation a franchi depuis longtemps les limites de la ville et attire nombre de badauds de toute la métropole lilloise à la recherche d'un espace propice à la balade sereine lorsque le soleil pointe au firmament.

Mais le parc que vous connaissez n'a pas toujours été un lieu de promenade ouvert à tous. Il n'est devenu public qu'en 1962 et était plus petit qu'actuellement. Trois décennies plus tard, lorsque Daniel Janssens arrive à la tête de la commune en 1994, l'une de ses premières mesures fut d'acquérir l'îlot du Petit Paradis afin de l'agrandir. Cette acquisition se double en 2006 de celle des Jardins de la Comtesse et sera prochainement complétée par celle de l'ancien lit du canal de la Deûle, portant la superficie à neuf hectares.

Malheureusement, les peupliers, qui constituent l'essentiel des essences plantées, ont très largement dépassé leur date de péremption (plus de 120 ans pour les plus âgés !) et la ville, confrontée à d'évidentes raisons de sécurité, a dû se résoudre à les abattre. Le travail n'est d'ailleurs pas encore fini et le parc va encore se dépeupler d'ici l'année prochaine.

La municipalité a donc pris les choses en main et décidé de profiter de l'occasion pour repenser le parc du château de façon équilibrée et soucieuse de continuité. Voici le projet choisi par la ville, oeuvre de la société *Urba Folia*.

Un parc en deux parties

Le futur parc s'organisera en deux parties : la première, jouxtant le château de Robersart, regroupe les usages récréatifs actifs : kiosque, jeux pour les enfants, etc.

La seconde, aux dessins plus libres, s'étend sur le reste de la surface du parc et privilégie les activités extensives, telles la promenade, la détente, la pêche...

Une grande perspective

Au-delà de cette organisation spatiale, une trouée dans la plus grande longueur offrira une longue perspective depuis le château jusqu'à la butte du Petit Paradis.

Cette perspective fonctionnant évidemment dans les deux sens, elle permettra aux usagers (souvent) embouteillés de la rocade Nord-Ouest de découvrir le château de Robersart au bout d'une très longue allée plantée d'arbres.

Un arboretum évolutif

L'actuelle peupleraie laissera place à un arboretum qui ne dévoilera ses atours qu'au fil des saisons.



Les superbes étangs du parc du château seront conservés dans leurs emprises et leurs limites. Mais ils seront entièrement régénérés via des procédés faisant appel aux énergies renouvelables.



Cette vue du château sera bientôt historique. D'abord en raison du réchauffement climatique, ensuite et plus sérieusement parce qu'à l'avenir, une aire de jeux pour enfants trônera sur la droite de cette photo.

L'idée est que les espèces d'arbres et d'arbustes seront plantées par zones en fonction de l'intérêt ornemental qu'elles présentent à une période donnée de l'année.

En d'autres termes, la zone la plus proche du château offrira ses plus beaux atours en avril avec l'arrivée des premiers beaux jours. Juste derrière, une autre zone attendra mai/juin pour se révéler complètement, et ainsi de suite.

L'arboretum proposera ainsi une balade au fil des mois, une promenade qui nécessitera de revenir une douzaine de fois afin de découvrir toutes les richesses végétales du parc...

Une extension

Il existe un jardin pour l'instant fermé au public qui jouxte l'entrée principale du parc, rue Obert. Il s'agit des *jardins de la comtesse*. Ceux-ci seront intégrés et offriront un agréable espace « à la française », un jardin régulier propice à la rencontre et strié de haies basses, complété d'un jardin botanique.

Une aire de jeux et une cour refaite

Entre ce jardin circulaire et la cour du château, la ville implantera une petite aire de jeux pour les

jeunes enfants, cerise sur le gâteau longtemps réclamés par les parents.

Des étangs régénérés

Les étangs du parc conserveront leurs emprises et leurs limites. Mais ils feront l'objet de solutions pérennes pour combattre leur eutrophisation et les réoxygéner.

Pour retrouver une dynamique équilibrée, l'oxygénation des étangs se fera à travers une diversification des milieux aquatiques naturels et des moyens mécaniques doux : une éolienne et des panneaux solaires flottants alimenteront deux pompes insufflant de l'air par des tuyaux poreux disposés au fonds des bassins.

Enfin et afin de garantir la salubrité de ce nouvel espace en centre-ville, le parc sera fermé la nuit sans pour autant empêcher la promenade sur le chemin de halage, ce dernier restant accessible.

Pour ce qui est des délais, il est ardu pour l'heure d'avancer un échéancier précis. Résultat début 2013 ?

Une question ?

Contactez les services techniques
> 03 28 38 84 15
> secr.serv.technique@wambrechies.fr

va faire peau neuve

Le projet de réaménagement

Ce document a été réalisé par Urba Folia et adapté par le service communication de la ville afin de pouvoir vous le présenter dans ce magazine. Il n'a qu'une valeur indicative et ne peut être considéré comme le portrait exact de ce qui sera fait.



perspective depuis l'entrée principale du château

entrée

la cour du château

château de Robersart

pontons et passerelles en bois

aire de jeux

kiosque à musique

vue 2

jardin régulier

le jardin botanique

arbres palissés

l'éolienne

La grande perspective

l'arboretum

frayère

vue 1

l'aérateur solaire

frayère

entrée



L'aérateur solaire...

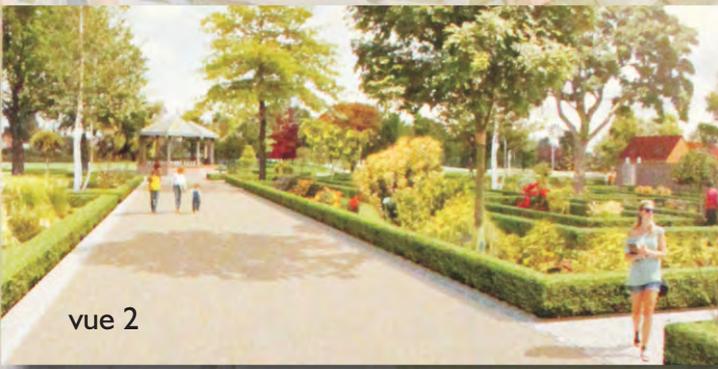


...et l'éolienne, objets démonstratifs du développement durable assurant l'oxygénation des étangs

l'abris et les toilettes écologiques



La grande perspective une allée de château à l'échelle du parc



vue 2



vue 1



Concours des villes & villages fleuris

Une seconde fleur pour Wambrechies



Deux fleurs en trois ans ! La ville, soucieuse d'offrir aux Wambrechitains un cadre de vie agréable, mène une politique de préservation de ses plaines agricoles et investit depuis de nombreuses années dans le fleurissement de son territoire. Et le travail paie : après une première fleur en 2009, Wambrechies vient d'en obtenir une deuxième au concours régional des villes et villages fleuris.

Les gars



*Debouts : Michel Sas (Elu), Pascal Petit, Thierry Denis, Pierre Six, Thomas Vanbeneden, Claude Blondeau (directeur des services techniques), René Debergh (Elu), Jean-Marie Oden (Elu), Thomas Laroussinie, David Dutilly, Adrien Legrand, Daniel Janssens (Maire).
Premier plan : Eric Courouble, Pierre Pennequin (Elu), Loïc Debruyser, Jean-François Dubuisson, Christophe Deully, Reynald Payen*

Le jury du concours régional des villes et villages fleuris, qui a visité la ville au début de l'été, vient d'attribuer le label deux fleurs à Wambrechies.

Un prix qui récompense le travail de longue haleine mené par les services techniques municipaux (photo ci-dessus, prise à l'occasion d'un pot de remerciement offert par la ville) qui fleurissent et entretiennent le territoire communal année après année.

Un prix, aussi, qui met en lumière la politique menée de longue date, de préservation des terres non bâties en dépit d'une pression foncière grandissante, ainsi que celle de préservation et de restauration du riche patrimoine bâti.

Le jury a ainsi souligné « le cadre propre et agréable [de la ville], dont le développement est

réalisé dans le respect de ses caractéristiques avec une volonté de conserver et de mettre en valeur son patrimoine. »

Il a aussi particulièrement apprécié « l'aménagement des voiries et des quartiers du nouveau lotissement "Les Charmes", ainsi que le projet de réhabilitation du parc public. » -à ce sujet, lire le dossier pages 4 et 5.

Enfin, le choix du jury s'appuie aussi sur l'implication des habitants, tant dans la décoration des habitations (voir encadré « jardins et façades fleuris » ci-dessus) que dans l'élaboration de projets structurés, à l'instar des futurs jardins familiaux qui verront le jour début 2012, chemin des moutons boulonnais.

Cette deuxième fleur est donc aussi la vôtre : félicitations !

Jardins et façades fleuris



Les résultats du concours 2011 sont connus. Les voici :
> dans la catégorie des jardins fleuris
 1^{er} prix : Martine Martineau ; 2^e prix : Pierre Warembourg ; 3^e prix : Claude Gacquer
> dans la catégorie des façades fleuries
 1^{er} prix ex-aequo : Bernard Chiron et Jacques Graveline
 2^e prix : Yolande Sénéchal ; 3^e prix : Francine Olivier

Jardins familiaux



Photo prise le 29 novembre

Les jardins familiaux (Chemin du Mouton boulonnais) devraient être achevés à Noël. Ils comporteront 27 parcelles de 150m² chacune, mise à la disposition de l'association *Jardins familiaux quartier St Mathieu* à qui la ville a confié leur gestion. Le coût total des travaux est de 158 000 €, financés par la ville et le Conseil Général qui a offert une subvention de 24 000€.



La partie Nord de la rue d'Ypres est coupée à la circulation (sauf aux riverains) jusqu'en avril 2012, afin de poser un collecteur d'assainissement et d'effectuer les branchements chez les particuliers. Cette étape finie, la rue fera l'objet d'une requalification complète dont les travaux s'étaleront jusqu'à fin 2013.

La cure de jouvence de la rue d'Ypres continue. Après le renouvellement de toutes ses conduites d'eau, la rue est de nouveau en chantier jusqu'en avril 2012, afin de poser un collecteur d'assainissement et d'effectuer les branchements afférents chez les particuliers.

Circulation coupée

Conséquence : la partie hors agglomération (entre la rue de l'Agrippin et le port fluvial) est coupée à la circulation dans les deux sens jusqu'à la fin des travaux - sauf pour les quelques riverains.

La circulation sera également coupée à l'angle du chemin du Bleu Bordeaux, en raison de la construction d'une station de refoulement.

Les déviations

Trois déviations ont été réalisées (voir plan ci-dessus) : une vers Marquette, une autre vers Quesnoy/Deûle et une troisième pour l'accès au port fluvial.

> **Vers Marquette**, la déviation se fait par le pont du Vert-Galant, la rue de Quesnoy et le contournement Est (avenue de l'Abbé Pierre).

> **Vers Quesnoy**, elle se fait par la rue d'Ypres, la rocade Nord-Ouest jusqu'à la sortie n°10, le contournement Est et la rue de Quesnoy.

> **La desserte de la zone du port fluvial** est assurée par une circulation alternée depuis le pont du Vert Galant.



Les bus

> Côté bus : la Liane 90 (Comines - Lille) est elle aussi déviée. Les arrêts situés entre "Lommelet" à St André et "Chemin du Fort" à Wambrechies ne sont plus desservis.

Requalification complète

Et ce n'est pas tout, loin s'en faut ! Ces travaux effectués, la rue d'Ypres sera alors entièrement requalifiée par le Conseil Général avec le concours financier de la Communauté urbaine de Lille, afin d'en faire un axe plus urbain à la vitesse très réglementée et favorisant les liaisons douces. La ville en profitera pour enfouir tous les réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public.

Durée de l'opération : un an et demi, cet ultime chantier devant démarrer au second semestre 2012 pour s'achever fin 2013. Là encore, des perturbations sont à prévoir et nous ne manquerons pas de vous en avertir en temps et en heure.

TRAVAUX DE VOIRIE



Les rues Braine le Château, Virginie Ghesquière et Ambroise Paré ont fait l'objet d'une profonde réhabilitation.

Dans le cadre de la modernisation du réseau d'éclairage public, la ville a procédé au remplacement des candélabres et lanternes. L'alimentation a été entièrement enfouie, à l'instar du réseau téléphonique.

Résultat : plus aucun câble visible. C'est mieux comme ça, non ?

Le chemin du Mouton boulonnais a, quant à lui, vu son enrobé entièrement refait par les services municipaux.

UNE ZONE URBAINE ÉTENDUE



Depuis quelques temps, lorsque vous empruntez la rue de Quesnoy depuis Quesnoy/Deûle, vous entrez dans la zone urbaine wambrechitaine juste après le giratoire du Saint Chrysole et non plus en amont de la zone Match.

Et qui dit zone urbaine, dit 50 km/h... Levez le pied, d'autant qu'un nouveau passage pour piétons a été implanté au droit du chemin du Bihamel, 100 mètres après le panneau « Wambrechies »...

HAMEAU DES TROIS LOUCHES

La route de Comines, au niveau du Hameau des Trois Louches, va être repensée au printemps 2012 afin que les automobilistes ralentissent à l'approche et pendant la traversée de la zone d'habitation.

Les limites de vitesse vont ainsi être abaissées : 50 km/h dans le hameau, 70 en amont et aval. La signalisation sera inscrite au sol, sur la route.

Au niveau du hameau proprement dit, la largeur de la rue sera réduite, un passage piéton verra le jour et un système d'écluses aux entrées de la zone habitée sera réalisé.

Enfin, en marge de ces travaux, les fossés de la route de Comines ont récemment fait l'objet d'un curage complet de la part des services municipaux.

De nouveaux terrains de tennis



Le terrain extérieur a été entièrement refait et le revêtement de sol des deux terrains intérieurs de la salle Billiet, remplacé.

Bons matches !



Récits de voyage

Jeudi 10 novembre, 108 écoliers wambrechitains ont embarqué dès potron-minet pour un beau voyage, direction Kempen, en Allemagne. La date n'a pas été choisie par hasard : la ville avec qui Wambrechies est jumelée, fêtait ce jour-là la Saint Martin. Retour sur cette journée extraordinaire à travers les récits des CM2 de l'école Pasteur, illustrés de photos de Pascal Lesage, leur professeur, et de Ralph Braun, qui travaille pour la ville de Kempen.

L'accueil



Clarine : « On a été accueilli par les élus de Kempen. Ensuite, on est allé dans une école et on a mangé à la cantine »

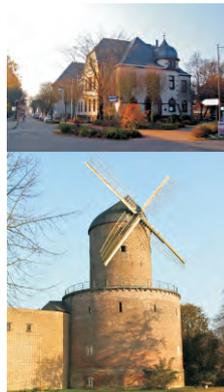
Emma : « On a rencontré une maîtresse allemande qui était très gentille. Elle a même fait le défilé avec nous. Et pour ne

pas qu'on se perde, des parents sont restés avec nous »

Kylian : « On pouvait parler avec les Allemands grâce à Tristan, le fils de la maîtresse qui est en sixième et parle Français. Avant le défilé, on a fait du djembey. C'était bien »

Amélia : « Avant de repartir dans le bus, on est allé à la Mairie et tous les enfants de Kempen ont reçu un gros sachet de bonbons, même nous... »

Kempen



Isham : « J'ai trouvé que la ville était jolie parce qu'il y avait un grand moulin très ancien et que tout le monde se déplace à vélo »

Romain : « Les trottoirs sont tous propres, rien ne traîne à terre. On se sent en sécurité parce qu'il n'y a quasiment aucune auto ». « C'est bien, ça évite de polluer la nature » (Enzo)

Samuel : « Et avec leurs vélos, dans la ville, ils ne mettent pas d'antivol car ils n'ont pas peur de se les faire voler »

L'école

Emma : « Il y avait plein de classes. Il y avait aussi une bibliothèque et une salle d'activités, pour la musique ou la peinture ». « Et aussi de bricolage, un gymnase... Un peu comme dans un collège », précise Samuel.

Clarine : « L'école et leurs classes sont beaucoup plus grandes qu'ici. Dans la cour, il y a plein de jeux. Comme un grand truc pour escalader, des balançoires, des trottinettes, des pédalos »



Le feu d'artifice



Romain : « On est arrivé devant le château et on a vu le feu d'artifice sortir de partout : du château, des côtés... C'était un beau feu d'artifice »

Clarine : « Ils ont fait des falaises en feu d'artifice et des fontaines avec des petits moulins au-dessus »

Le défilé



Nicolas : « Il y avait beaucoup, beaucoup de monde. Beaucoup plus qu'à Wambrechies pour le défilé des Allumoirs. On était 30 000 ! [dont 3 000 enfants, NDR] »

Isham : « Il y a une grosse différence entre la fête de la Saint Martin et le défilé des Allumoirs de Wambrechies :

ici, on se balade dans les rues, là-bas, les gens restent sur les trottoirs et chantent tous pendant que les enfants défilent. Chaque classe avait un thème. Celle qui nous a accueilli avait choisi les océans. Les enfants avaient des dauphins, des poissons accrochés à des bâtons pour défilé »

Clarine : « Il y avait aussi le roi des océans. Et aussi des poissons, des cocktails, et plein d'autres choses. C'était beau ».

Emma : « Et des hippocampes, aussi. Il y avait même un groupe qui portait un grand allumoir où il était écrit Kempen dessus »



L'accueil a été exceptionnel. Ils nous ont offerts par exemple des beignets qu'ils avaient eux-mêmes préparés, avant de nous raccompagner à notre bus... Les Allemands ont été super agréables, du début à la fin. Non vraiment, l'accueil a été épatant. Et la Saint Martin est une grosse, grosse fête. Si, un jour, je peux y retourner en famille, je le ferai : c'est quelque chose qui vaut le coup d'être vu ! » Pascal Lesage (Professeur de la classe des CM2 de Pasteur)

Une dernière chose : en mai 2012, Kempen organise une journée française et nous invite à les rejoindre. En septembre, ce sera au tour de Wambrechies d'organiser une journée allemande... Si vous souhaitez apporter votre pierre à cette relation renouvelée, contactez Martin Nobelen à martinnobelen@sfr.fr.

Journées de la petite enfance

Retour sur les secondes journées de la petite enfance organisées par la ville les 25 et 26 novembre derniers.

Les journées de la petite enfance organisées par la ville ont deux objectifs : permettre aux parents de connaître les services proposés par la municipalité (RAM, accueils de loisirs, histoires à savourer, multi-accueil, accueils du mercredi...), et aux enfants de s'amuser à travers différents ateliers et spectacles.

L'édition 2011, seconde du nom, a débuté vendredi 25 novembre par une conférence de Mme Dereix de l'association *Colline* sur le thème « *Panser... l'accueil et ses émotions* ».

Le lendemain, samedi 26 novembre, de nombreux ateliers réunissant parents, enfants et animateurs de la ville ont émaillé la matinée au château Rouge et au multi-accueil *les petits troubadours*, avant une double représentation, l'après-midi, du spectacle pour les 0-3 ans de la Compagnie Nathalie Cornille, *Petit mars changeant*.

Cerise sur le gâteau : les familles ont répondu présentes, les deux représentations du spectacle ayant par exemple fait salle comble.

Rendez-vous l'année prochaine pour une troisième édition !



Samedi matin, au château Rouge : les différents ateliers ont beaucoup amusé les enfants.



Samedi après-midi, salle Familiana, juste après une représentation du spectacle « *Petit mars changeant* ».

Il était une fois les vacances

...et les accueils de loisirs de la Toussaint. Retour en photos sur un grand moment, quand la malle à costumes s'est ouverte...



En brèves

TOUS À VOS AGENDAS

Histoires à savourer :

Des histoires pour petites et grandes oreilles contées par le médiateur du livre, Matthieu Hackière, à partir de 3 ans.

> Mercredis 11 Janvier, 1er février, 14 mars, 4 avril, 9 mai et 6 juin à 15h au LCR du Vent de Bise et 16h au château de Robersart.

Accueils de loisirs :

> d'hiver : inscriptions du 28 janvier au 1er février au château Rouge pour des accueils de loisirs qui se dérouleront du 27 février au 9 mars.

> de printemps : inscriptions du 24 au 28 mars au château Rouge pour des accueils de loisirs qui se dérouleront du 23 avril au 4 mai.

> d'été : inscriptions du 2 au 7 juin au château Rouge pour des accueils de juillet qui se dérouleront du 9 juillet au 3 août, et d'août qui auront lieu du 6 au 24 août.

50€ POUR LES 3^{ÈMES}

Vous êtes scolarisés en 3^e dans un collège du département du Nord ? Le Conseil Général vous offre un carnet de 14 chèques d'une valeur totale de 50€ !

Ces chèques peuvent servir pour pratiquer des activités sportives ou culturelles, acheter des livres ou des DVD ou encore se rendre à un spectacle ou au cinéma.

Pour le recevoir, mais aussi pour tout savoir de cette initiative, connectez-vous sur jeunesennord.cg59.fr.

MERCREDIS RÉCRÉATIFS : 68 PLACES EN JANVIER

De 30 places lors de leur ouverture en septembre 2009, les mercredis récréatifs de la ville sont passés à 40, puis 50 places en septembre 2010.

Au vu de leur succès et de la liste d'attente, la ville a décidé d'augmenter encore leur capacité d'accueil pour proposer 68 places en janvier 2012.

Pour mémoire, les mercredis récréatifs sont ouverts tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 9h à 17h au château Rouge, aux enfants âgés de 4 à 11 ans dont les deux parents travaillent.

Une garderie est proposée de 8h à 9h et de 17h à 18h ainsi qu'un service de restauration. L'inscription se fait au mois.

Plus d'information : service enfance-jeunesse, 03 28 14 42 78

WANTED



Si vous trouvez ce triptyque, gardez-le ! Grâce à lui, vous connaîtrez tout de la programmation culturelle wambrechitaine de janvier à fin mars 2012.

Si, au contraire, vous ne l'avez pas reçu avec ce magazine, n'hésitez pas à faire un saut en mairie afin de vous le procurer.

Vous pouvez aussi le consulter en ligne ou le

télécharger sur

<http://fr.calameo.com/groups/733>

CHA-CHA-CHA

Itinéraires d'ici, de là et de cha-cha-cha

Guidés par Miss B, zigzaguez dans la distillerie à la (re)découverte du lieu grâce à un scénario dansé bâti de danses sensorielles, ludiques et poétiques à la portée de tous !

En amont, un atelier de sensibilisation sera mis en place et fera partie intégrante de ce spectacle mené en partenariat avec *Danse à Lille*, Centre de Développement Chorégraphique.

Atelier parent/enfant : samedi 18 février à 10h, château de Robersart (à partir de 6 ans)

Déambulation : dimanche 19 février, à 15h et 17h, distillerie Claeysens.
Gratuit | réservations obligatoires au 03.20.20.70.30

BELLES SORTIES



Le dispositif *les Belles Sorties* conçu par Lille Métropole propose à l'ensemble des communes du territoire métropolitain des spectacles de haute qualité artistique.

Après un partenariat réussi cette année avec le Prato, la ville s'est positionnée pour 2012.

Les partenaires potentiels sont l'Aéronef, l'Opéra de Lille, la Compagnie de l'Oiseau Mouche, le Centre Chorégraphique National – Roubaix Nord - Pas de Calais associé à Danse à Lille, le Grand Bleu, le Prato ou le Théâtre du Nord.

Alors, laquelle de ces structures aura l'infini privilège de travailler avec la ville de Wambrechies en 2012 ?

Réponse dans quelques semaines...



FANTASTIC 2012

Lille3000 a encore frappé ! Sur le même modèle que les éditions 2006 (*Bombaysers de Lille*) et 2009 (*Europe XXL*), Lille Fantastic se déploie du 6 octobre 2012 au 13 janvier 2013 sur la thématique du fantastique à Lille et dans la Métropole. Wambrechies est partenaire et vous proposera un *fantastic second semestre 2012*.

Lille3000 c'est la fête ! Une fête partagée, mutualisée avec l'ensemble du territoire de l'Eurométropole, afin de créer une vraie dynamique culturelle autour d'un thème commun.

L'idée est simple : un angle, en l'occurrence le fantastique en 2012, des événementiels phares et un relais des différents territoires (dont la couronne Nord-Ouest à laquelle Wambrechies appartient), sur lesquels rebondissent le concept.

Un concept *fantastic*, dont il faut entendre l'atmosphère particulière, le face à face, la rencontre avec l'impossible... *Ce je ne sais quoi*, indicible, écho d'une parole surnaturelle, d'une présence immatérielle qui rassure ou intrigue.

L'occasion de parcourir Lille et ses alentours en se confrontant au merveilleux, à l'étrange, à une réalité sublimée et, parfois, à la distorsion du temps et de l'espace.

Wambrechies partenaire

À l'instar de ce qui avait été fait il y a deux ans à l'occasion d'*Europe XXL*, la ville de Wambrechies et plus largement la couronne Nord-Ouest, embrayent sur le concept.

Une partie de la programmation événementielle wambrechitaine du second semestre se déclinera donc sur la thématique fantastique et quelques temps forts de la programmation phare de *Lille Fantastic* poseront leurs valises chez nous.

Si la fête de lancement n'aura lieu que le 6 octobre prochain à Lille, la ville et le SIVOM Alliance Nord Ouest ont décidé de jouer avec le concept dès début juin, avec un *Deûle en Fête* chimérique en guise d'apéritif.

Les ateliers couture proposés par le service culture ne seront pas en reste et proposeront aux enfants en septembre, octobre et novembre des ateliers spécifiques.

Les Allumoirs, aussi, joueront le jeu.



Ce n'est pas tout ! Du 23 au 25 novembre, les *Jardins enchanteurs de Lille Fantastic* ainsi qu'un spectacle en partenariat avec Saint André, Lambersart et Marcq en Baroeul, sillonneront la couronne Nord-Ouest pour un temps fort.

Wambrechies est directement concernée dimanche 25 novembre après-midi : des jardins fabuleux pousseront sur le port et la capitainerie, avec restauration, musique, etc.

La ville, en clin d'oeil, invitera à cette occasion le réseau de la vallée de la Lys pour un événement sur la thématique du rêve.

En un mot comme en cent : préparez-vous à une année irréelle. Aigüisez votre sixième sens pour découvrir des univers parallèles, tantôt poétiques, tantôt hightech, où une promenade dans l'Eurométropole se transforme en conte fantastique.

> Plus d'info sur lille3000.eu

Danses latines



Souvenez-vous l'année dernière : 300 personnes dansant sur les rythmes endiablés des DJ de l'asso *Sabor Latino*, le concert des *Yemaya La Banda*, le repas et les cocktails cubains...

Et bien, nous vous invitons à remettre le couvert samedi 24 mars, toujours dans la salle des fêtes, avec cette fois-ci un concert traditionnel de Rey Cabrera y sus amigos, un des derniers ambassadeurs de la musique cubaine.

Infos, tarifs, dans l'agenda culture donné avec ce magazine.

Les cinémas de la St Nicolas



Les plus anciens l'ont peut-être remarqué : depuis trois ans, ce n'est plus un spectacle qui est proposé aux scolaires wambreçitains à l'occasion de la St Nicolas, mais une séance de cinéma. Cette redirection, portée par le service culture, n'aurait pu avoir lieu sans le concours de l'amicale laïque Ferry-Pasteur, forte de son expérience avec *CinéLigue*. Et vive les partenariats !

Depuis décembre 2008, à l'occasion de la Saint Nicolas, il a été décidé d'offrir non plus un spectacle mais une séance de cinéma aux élèves scolarisés dans les écoles wambreçitaines ainsi qu'à ceux fréquentant le multi-accueil *Les petits troubadours*. C'est donc tout naturellement qu'un partenariat s'est noué avec l'amicale laïque qui propose depuis de nombreuses années des séances mensuelles à la salle des fêtes grâce à *CinéLigue* (lire ci-contre).

Le catalogue de *CinéLigue* est suffisamment achalandé pour offrir à chaque classe d'âge, un film adapté et de qualité.

Les 5 et 6 décembre derniers, vos enfants ont ainsi pu découvrir lors de leur temps scolaire ou périscolaire :

- > *Capelito, le champignon magique* s'ils fréquentent la petite section de maternelle ou la crèche,
- > *L'apprenti Père Noël* s'ils sont en moyenne ou grande section de maternelle,
- > *Un monstre à Paris* s'ils sont en CP, CE1 ou CE2
- > *Tintin : le secret de la Licorne* s'ils sont en CMI ou CM2.

Contact Amicale laïque Ferry/Pasteur
M Verfaillie : serge.verfaillie0145@orange.fr

CinéLigue ?

Dans le cadre de partenariats avec les collectivités locales, les associations, les festivals et manifestations culturelles de la région Nord-Pas de Calais, *CinéLigue* propose des projections cinéma 35mm, en salle ou en plein air.

Les projectionnistes de *CinéLigue* assurent la séance avec un matériel adapté au lieu de diffusion (projecteur cinéma, écran sur pieds ou gonflable, matériel son...) et apportent les conseils nécessaires pour la réussite de la séance.

Et quand on parle du loup...

... il pointe le bout de son nez !

Saint Nicolas est en effet venu distribuer bonbons fruits et friandises en centre ville, mardi 6 décembre.

Accompagné de son fidèle écuyer le Père fouettard et de son âne, St Nicolas a ravi les très nombreux enfants venus à sa rencontre (photos ci-contre).

Si vous avez manqué l'évènement, sachez que demain, dimanche 18 décembre à 10h sur le parvis de l'église St Vaast, son concurrent, le Père Noël, arrive accompagné de son renne et de Deûlie -la mascotte de l'Office de Tourisme- pour rencontrer lui-aussi les enfants.

A cette occasion, les enfants qui lui remettent un dessin sur le thème "dessine Deûlie, la mascotte de l'Office de Tourisme" recevront en plus des gaufres distribuées, un petit cadeau*...

* pour plus d'infos, contactez l'Office de Tourisme au 03 28 38 84 21



Que de monde !

Aides à la mise en conformité de l'assainissement non collectif

Une nouvelle loi, dite LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques), contraint les propriétaires disposant d'un système d'assainissement non collectif des eaux usées, à mettre en conformité avec la législation leur installation avant 2015. Enjeu : la préservation des ressources en eau et de la qualité du milieu naturel. Si vous faites partie des propriétaires concernés, sachez que vous pouvez être accompagnés et aidés financièrement.

Aucun réseau public d'assainissement ne passe à proximité de votre habitation ? Vous avez donc opté pour un système d'assainissement non collectif (ou allez le faire...), directement sur votre parcelle. Système qu'il va falloir faire mettre en conformité avant 2015...

Afin de vous aider, Lille Métropole s'est doté d'un service public d'assainissement non collectif (ou "spanc", coordonnées ci-contre) afin de vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité. Ainsi qu'effectuer le relais entre vous et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour l'obtention de subventions. Intéressant, non ?

L'assainissement non collectif : une autre façon d'épurer ses eaux usées

Ce système d'assainissement diffère du système commun de l'assainissement collectif (les égouts), mais les objectifs demeurent identiques : préserver d'une part les ressources en eau et d'autre part la qualité du milieu naturel.

L'assainissement non collectif concerne les habitations qui ne sont et/ou ne peuvent être reliées au réseau public d'assainissement. La collecte, le traitement et le rejet des eaux usées s'effectuent dans ce cas sur la parcelle même de l'habitation.

Comment fonctionne un tel système ?

Un tel dispositif comprend à la fois un pré-traitement, dans une fosse septique toutes eaux, puis un traitement adapté à la nature du sol.

Il doit être conçu, implanté et entretenu de manière à ne pas présenter de risques de contamination ou de pollution des eaux.

Conditions d'attribution et montants de la participation financière de l'Agence de l'eau

Pour bénéficier des aides financières de l'Agence de l'Eau Artois - Picardie concernant les travaux de mise en conformité d'un système en assainissement non collectif, vous devez :

- > être propriétaire, avant le 1er janvier 2011, d'une habitation ou d'un immeuble achevé depuis plus de cinq ans (à la date de l'instruction du dossier)
- > réaliser une étude de la parcelle dans le respect du guide de préconisation de l'agence,
- > avoir une installation présentant un risque sanitaire ou environnemental.

Aucune condition de ressources financières n'est demandée.

Les travaux peuvent être effectués soit par une entreprise, soit par le propriétaire de l'habitation (attention : dans ce cas, d'autres aides ne seront alors plus mobilisables)

Les éléments pris en charge

Les travaux pouvant faire l'objet de la participation financière sont ceux nécessaires au traitement des eaux usées de l'habitation :

- > la collecte des eaux usées et le transfert vers le dispositif de traitement
- > le dispositif d'assainissement non collectif (prétraitement et traitement)
- > la séparation et la récupération des eaux pluviales
- > le prétraitement éventuel des effluents pour un immeuble à usage commercial.
- > Le montant de la participation financière

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie attribue une aide financière en fonction du coût des travaux et de leur nature (y compris l'étude de sol). La participation financière est de 40 % du coût réel TTC des travaux, plafonnée à 8 000€ TTC. Les travaux sont réalisés à la charge et sous la responsabilité du propriétaire de l'habitation.

Deux participations financières existent :

CAS 1 Pour les habitations individuelles et les immeubles collectifs dont la capacité d'accueil est inférieure à 10 habitants

- > participation de 40 % du coût réel des travaux. Montant plafond à 8 000 € TTC

Exemple : si les travaux sont de 6 000€ TTC, alors la subvention sera de 40% de 6 000€, soit 2 400€. Si les travaux s'élèvent à 10 000€ TTC, alors la subvention sera de 40 % de 8 000€ (montant plafond), soit 3200€.

CAS 2 Pour les immeubles à usage de commerce et les autres immeubles collectifs dont la capacité d'accueil est supérieure à 10 habitants

- > participation de 40 % du coût réel des travaux. Montant plafond à 8 000€ TTC jusqu'à dix équivalents habitants (eH), puis plafond à 8 000€ TTC par eH supplémentaire.

Dans les deux cas, ces aides sont valables jusqu'au 31 décembre 2012. En cas de récupération de la TVA par le maître d'ouvrage, les plafonds ci-dessus sont réduits à concurrence des montants Hors Taxe (HT). Attention, la subvention est calculée sur la capacité d'accueil existante.

IMPORTANT Vous ne devez en aucun cas démarrer vos travaux avant la réception de l'accord de principe écrit de Lille Métropole. Dans le cas contraire, vous ne pourrez bénéficier des subventions...

La ville octroie elle-aussi des aides aux Wambrechitains, plafonnées à 1 000€.
> lire en page 3

Le SPANC

Lille Métropole Communauté Urbaine, Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : 03 20 21 28 59

En brèves

NOUVEAUX HORAIRES DE TRAINS

> au départ de Wambrechies vers Lille Flandres :

Deux trajets directs à 7h06 et 8h10.

Deux trajets indirects (avec changement à Quesnoy/Deûle) à 16h37 et 18h06.

> au départ de Wambrechies vers Comines :

Deux trajets directs à 16h37 et 18h06.

Un trajet avec arrêt à La Madeleine, départ à 7h06 de Wambrechies.

ENVIE DE CRÉER ?

Vous avez un projet de création d'entreprise, d'ordre culturel, de solidarité, ou encore sportif ? Contactez le Comité Local d'Aide aux Projets ! Cet organisme vous accompagne dans sa réalisation, en vous proposant un soutien méthodologique, des conseils techniques, une mise en réseau... bref, tout ce qu'il vous faut pour mettre le pied à l'étrier.

03 20 14 52 80 | clamno@hotmail.fr

DISQUE D'EUROPE

Un nouveau disque de stationnement arrive en 2012. Issu d'une réglementation européenne, il remplace le modèle actuel et vous attend à l'Office de Tourisme, moyennant 50 centimes.

RAPPEL DÉFIBRILLATEURS

Six défibrillateurs automatiques sont disponibles sur la commune : devant la mairie, dans l'entrée de la résidence Obert, sur la façade de la pharmacie Cambier (rue du Gal Leclerc), dans le hall de la salle des fêtes, dans l'entrée du laboratoire Colin (zone Match) et dans celle du complexe sportif JB Cibié.

Le point sur la dette de la commune



La crise économique mondiale actuelle et l'affaire des emprunts toxiques font peser sur les banques une certaine méfiance et amènent les Français et les Wambrechitains à se poser des questions sur l'état de la dette des collectivités. Faisons le point sur celle de la ville.

Nous avons déjà à plusieurs reprises évoqué l'endettement de la ville. Toutefois et pour clore ce sujet, revenons sur l'état de nos emprunts.

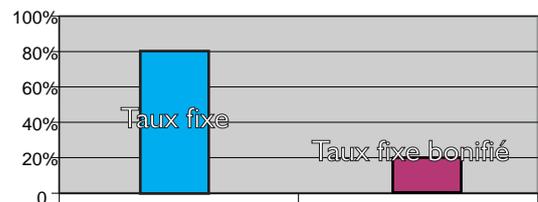
Il est vrai que des prêts indexés sur le Franc suisse nous ont été proposés. Ils présentaient à l'époque un certain intérêt puisque leurs taux à la mise en force étaient nettement inférieurs aux taux fixes. Il y avait évidemment un risque, certains l'ont pris et ils auraient été félicités si le Franc suisse avait dévalué, malheureusement pour eux c'est le contraire qui s'est produit.

Nous n'avons pas pris ce risque mais nous avons souscrit, nous aussi, quelques emprunts à taux variable indexé sur le T4M (taux moyen mensuel du marché monétaire) ou par la suite l'Euribor (l'un des deux principaux taux de référence du marché monétaire de la zone euro). Il y avait là aussi un risque, mais beaucoup plus mesuré.

A titre d'exemple, le prêt de cette forme contracté en 1996 nous a permis, par le jeu des vases communicants, de rembourser davantage de capital que prévu et réduire ainsi la durée de remboursement. Il a depuis été renégocié en taux fixe.

Concernant les deux crédits à taux indexés sur l'Euribor consentis par la Caisse d'Épargne (Crédit Foncier), notre tentative de renégociation n'a pas abouti. Le taux proposé n'était pas suffisamment attractif en comparaison du taux actuel et des perspectives d'évolution de l'Euribor.

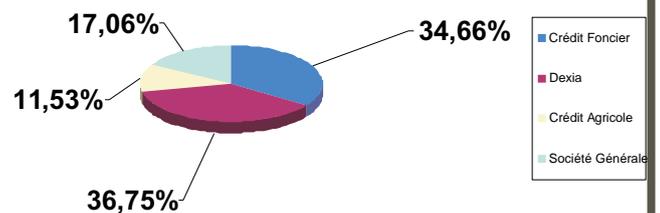
Encours* de dette



80 % de l'encours de notre dette sont composés d'emprunts à taux fixe, les 20% restants ont été accordés par le Crédit Foncier de France par l'intermédiaire de la Caisse d'Épargne, au taux apparent de 4.19%.

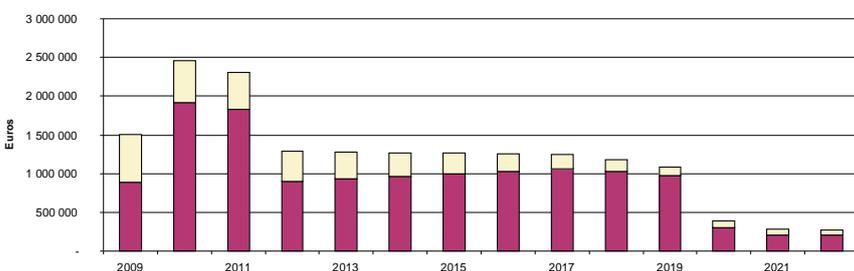
Part par prêteur

au 31 décembre 2011



Notre dette est répartie sur plusieurs prêteurs, Dexia et Crédit Foncier étant les plus importants.

Evolution de l'annuité*

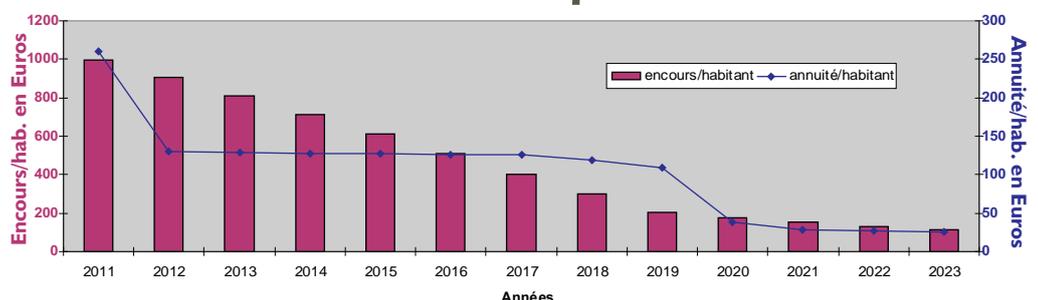


Les deux dernières années (2010 et 2011) ont permis un net désendettement par le remboursement d'un prêt de 1 million d'Euros en 2010 et de remboursements anticipés à hauteur de 950 000 Euros en 2011.

L'annuité de la dette par habitant est inférieure à 200 € (hors 2010 et 2011 qui sont des années exceptionnelles).

* L'encours correspond au capital restant à verser (sans les intérêts).
L'annuité correspond au remboursement du capital et des intérêts pour une année.

Encours* & annuité* par habitant



L'EcoPark, un parc d'activité

(Haute
Qualité
Environnementale)

HQE

L'EcoPark, le premier parc d'activité répondant aux normes de Haute Qualité Environnementale au Nord de Paris, est en cours d'achèvement rue d'Ypres, au Sud de la rocade Nord-Ouest (sortie n°9). Présentation de ce projet exemplaire en terme de développement durable.



L'EcoPark a été pensé pour allier efficacité économique et environnementale. Crédits : Gaïac



Un bassin avec pontons offrira un lieu propice aux rencontres pour les salariés

HQE. Trois lettres qui signifient Haute Qualité Environnementale. Le futur parc d'activité EcoPark (le cinquième sur le territoire wambrechitain) sera le premier du genre au Nord de Paris !

D'une superficie de près de 22 000 m², il proposera dès février prochain quatre show-rooms, sept locaux d'activités et trois immeubles de bureaux.

Leur particularité ? Tous ont été construits dans une démarche HQE, un haut degré d'exigence en matière de développement durable.

Le cahier des charges bien précis impose des normes environnementales très strictes tant pour les bâtir que pour atteindre une performance énergétique exemplaire.

Ces bâtiments à ossature bois feront l'objet d'une certification BBC ou « Bâtiment Basse Consommation » : leur consommation énergétique sera six fois inférieure à ceux construits dans les années 90.

La prise en compte de la facture énergétique ne se limite pas aux seuls bâtiments : l'ensemble des équipements, le choix des plantations, la récupération des eaux pluviales, les matériaux

utilisés... tout a été choisi pour limiter au maximum l'empreinte écologique au stade de la construction, mais aussi à l'usage et à l'entretien.

Le confort et le bien-être des salariés ont orienté les choix d'aménagements intérieurs et extérieurs. On retrouve ainsi des espaces de rencontres, d'échanges, un bassin avec pontons, du mobilier de jardin, un parcours pédestre...

Et le succès est confirmé : au terme de huit mois de commercialisation, 90% du programme est vendu ou loué...

Si vous êtes intéressé par l'un des deux lots restants, contactez Sophie Nivresse de Gaïac promotion,

> **03 20 36 36 38** ou contact@gaiaic.fr

La Rolls des bâtiments en guise de vitrine



Gaïac a livré son premier immeuble exemplaire en terme environnemental sur notre commune et y a installé son siège social (voie des Trams à Wambrechies).

Sa consommation ? Moins de 4€/m²/an pour le chauffer, le rafraîchir et l'éclairer !

NB: Gaïac loue une surface restante de bureaux/services de 300m² dans ce bâtiment. Infos/renseignements : 03 20 36 36 38

Côté commerces & services

FJ MOTORS S'EST AGRANDI

Le garage FJ Motors (carrosserie, mécanique auto, vente de véhicules neufs et occasion toutes marques), que vous connaissez bien et installé 1, chemin des Boeuf, a fêté cette année ses 40 ans.

A cette occasion, les propriétaires, Guillaume et Jean-Christophe Jupin, ont ouvert en septembre dernier un second site à Wambrechies, rue d'Ypres.

> **nouveau FJ Motors**, 925 rue d'Ypres
fjmotors59@yahoo.fr | 03 20 39 68 71

> **ancien FJ Motors**, 1 chemin des Boeufs
jjmotors59@yahoo.fr | 03 20 39 72 23

Les deux garages sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES

Le Palet d'Or, la boulangerie située en plein centre-ville à deux pas du port de plaisance, vient de changer de propriétaires et appartient désormais à Franck & Cécile Lefebvre.

Le Palet d'or, 18-20 pl. du Gal de Gaulle
03 20 78 84 12, ouvert la semaine de 6h30 à 19h, le dimanche de 6h30 à 13h. Fermé le mardi.

LOFT 375

Une nouvelle salle de réception a ouvert ses portes rue de Marquette. Baptisée Loft 375 (pour n°375, rue de Marquette), elle peut accueillir jusqu'à 100 personnes et possède un parking sécurisé de 40 places.

> 06 36 58 92 21 | loft375@gmail.com

SENSIZEN

Besoin d'une parenthèse douceur, de vous faire dorloter et de prendre soin de vous en cet hiver naissant ? Offrez-vous un soin à domicile !

Michaël Chombart, diplômé de l'Ecole Dominique Jacquemay (Paris), vous propose des massages à domicile selon plusieurs formules adaptées à vos besoins, à partir de 29€.

Il se déplace sur Wambrechies bien sûr, mais aussi sur les villes alentours.

Vous pouvez le contacter au 06 45 28 29 07 ou à sensizen.m@gmail.com

UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Aimie Leroy vient d'ouvrir Aparté, son salon de coiffure, au 1170 rue d'Ypres.

Tél : 03 28 07 94 86

OUPS !

Petit oubli, lors de la présentation de Louka Pizza (installé 4, rue du 11 Novembre) dans le dernier Wambrechies Info : le restaurant *italiano* (sur place ou à emporter) propose aussi des plats du jour et une carte de fidélité.

Contact : 03 20 42 14 19

AVEC VOUS, WAMBRECHIES Durable, Sociale, Solidaire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,
Finalement, les masques tombent... La majorité a beau se draper sous des dehors "apolitique" ou "sans étiquette", quand certains de ses membres – parmi les décideurs ! - s'affichent ostensiblement dans la claque des conventions UMP, le doute n'est plus permis : cette majorité est de droite, a-politique mais de droite, sans-étiquette mais surtout à droite-toute !

Leur dernier mot en cette publication est d'ailleurs sans équivoque : **"2012 sera une année difficile, davantage pour certains, un peu moins pour d'autres."** Ben voyons... Il est très facile de deviner pour qui l'an neuf sera plus difficile : les ménages avec enfants qui verront tous les tarifs des services communaux augmenter bien plus que leurs revenus.

L'échelon communal devrait être le premier où pourrait s'exercer l'Égalité, ou l'équité, à tout le moins. A ce titre, ne serait-il pas normal, équitable, juste, que chaque ménage paie en fonction de ses ressources ? Pourquoi – alors que les moyens existent et qu'ils sont simples à mettre en oeuvre – cette majorité-là refuse-t-elle depuis 10 ans à créer une grille tarifaire basée sur le quotient familial ? Pourquoi ne recherche-t-elle pas à augmenter la proportion d'aliments bio dans les cantines ? Pourquoi n'investit-elle pas dans une structure socio-culturelle à hauteur de la démographie actuelle ?

Sans doute parce qu'elle est absolument de droite... mais sans étiquette !

Que l'Année qui vient vous soit douce ! Meilleurs vœux,
F. Ducroquet, K. Delebecq, C. Lapère

REUSSIR WAMBRECHIES

Voici les fêtes de fin d'année qui approchent, avec leur cortège de festivités, de lumières et de cadeaux, plus ou moins onéreux, selon les moyens mais toujours source de bonheur.

La Municipalité participe à son niveau à cette bonne ambiance de fin d'année, avec des petits plaisirs, la semaine bleue pour nos anciens, les colis de Noël. Mais également le spectacle pour les enfants des écoles à l'occasion de la St Nicolas qui en venu, en personne, nous rendre une petite visite sur la place le 6 décembre au soir, avec distribution de coquilles et d'oranges... et puis, les illuminations... en ces périodes où la crise est dans tous les esprits, un peu d'évasion est bienvenue.

Mais il y a aussi les élections qui approchent... Alors on repart dans les allusions, les procès d'intention et les accusations diverses, l'interpellation du Maire sur son "apolitisme"...

Se présenter sur une liste sans étiquette pour gérer au mieux la commune, pour le bien de ses concitoyens signifie-t-il faire abstraction de toute idée, de toute conviction ?

La liberté de pensée est-elle proscrite ? Ce n'est pas notre avis ; une liste apolitique est le rassemblement d'hommes et de femmes qui n'ont qu'un objectif : l'avenir de leur cité et de ses habitants.

C'est ce pourquoi nous avons été élus et nous nous y tiendrons ; laissant les aigris poursuivre leurs agissements qui n'ont rien à voir avec l'intérêt des Wambrechicains.

Comme vous le savez, le vizez, la crise est loin d'être terminée et les grands projets devront, comme l'a fait récemment la Maire de Lille, être reportés à des jours meilleurs.

Les banques se montrent frileuses pour accorder des crédits aux Collectivités, aux entreprises ou aux particuliers. Pourtant, tous les prêts ne sont pas toxiques ; mais il ne fallait pas miser sur une stabilité ou une baisse du Franc suisse.

Alors il faudra faire des choix. Le budget 2012 est en préparation et tous les acteurs de cette élaboration ont bien en tête les consignes de sérieux, de maîtrise des dépenses et d'économies dans un contexte de gel des recettes ; car il n'est bien sûr pas question d'augmenter les impôts locaux.

Bien que la conjoncture ne soit pas rose, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, un avenir meilleur et la fin de la crise pour très bientôt.

Mais soyons réalistes, elle ne viendra pas sans effort ni par miracle.

Les promesses n'engagent que ceux qui les croient !

Echos de Lille Métropole Communauté Urbaine

encombrants...

...transports



Nous vous en avons déjà parlé, la collecte en porte à porte touche à sa fin. A partir du 1er janvier 2012, vous devrez porter vos encombrants en déchèterie ou prendre rendez-vous pour une collecte à domicile. Explications.

Un coût prohibitif, un problème de salubrité sur la voie publique et un (gros) souci dans le traitement des déchets -les encombrants échappent au tri et donc au recyclage : le ramassage des gros objets est depuis longtemps sur la sellette. La communauté urbaine de Lille franchit le pas en annonçant l'arrêt progressif de la collecte automatique sur Wambrechies, dès le 1er janvier 2012.

Concrètement, le nouveau mode de collecte vous invite à porter vous-même vos encombrants en déchèterie -celle de Quesnoy/Deûle est la plus proche- ou à prendre rendez-vous pour un ramassage à domicile. Un système qui s'annonce au final très pratique.

Un mode de collecte plus performant

La collecte sur rendez-vous apporte quelques avantages par rapport à l'ancien mode. Non seulement les rendez-vous se font via un site

web dédié ou une plate-forme téléphonique gratuite (voir ci-dessous) et ont lieu directement à votre domicile, mais la cadence de ramassage est raccourcie : toutes les trois semaines, contre une fois par mois jusqu'à présent.

De plus, les rendez-vous peuvent se prendre du lundi au samedi sur une large amplitude horaire : de 7h à 20h !

Plusieurs plages sont définies : de 7h à 8h, de 8h à 12h, de 12h à 14h, de 14h à 18h ou de 18h à 20h. A vous de choisir en fonction de votre emploi du temps.

Le jour du rendez-vous, vous déposez les encombrants annoncés sur votre trottoir, ils seront collectés en votre présence. Simple, non ?

Au-delà du côté pratique pour les citoyens, le nouveau mode de collecte garantit surtout une efficacité accrue dans le recyclage : fini le tohu-bohu d'objets hétéroclites jonchant les trottoirs, finie la mise en décharge ou la destruction par le feu pour tout ce qui était déposé dans la rue.

Dorénavant, tout ce qui est recyclable sera recyclé.

Pour toute question supplémentaire, prenez contact avec Esterra via la plate-forme téléphonique dédiée présenté ci-dessous.

Pour prendre rendez-vous avec le camion de collecte à domicile, deux solutions :

> téléphoner au **0 800 203 775** (n°vert)

> prendre rendez-vous en ligne sur :

encombrantssurrendezvous.com



Aides accrues pour les lycéens

Les aides à la mobilité (bus, tram, métro) proposées par le Conseil Général aux 20 000 lycéens de la métropole résidant à plus de trois kilomètres de leur établissement scolaire cesseront le 31 décembre prochain.

LMCU a d'ores et déjà repris le flambeau en proposant une nouvelle gamme tarifaire depuis le 1er janvier dernier, calquée sur le modèle des étudiants boursiers et l'a étendue à tous les lycéens de la métropole, soit 60 000 jeunes.

Les tarifs, déjà particulièrement avantageux (5€ le coupon hebdomadaire, 18€ l'abonnement mensuel pour un accès libre à l'ensemble du réseau Transpole), vont évoluer à compter du 1er janvier prochain.

La Communauté urbaine a en effet décidé la création d'un tarif préférentiel à 9€ par mois pour les lycéens dont le foyer fiscal est non imposable (avant déduction des crédits d'impôts ou de la prime pour l'emploi).

Concrètement, voici la gamme de tarifs au 1er janvier 2012 pour les lycéens domiciliés et scolarisés dans la métropole :

- > coupon hebdomadaire à 5€
- > coupon mensuel à 18€
- > coupon mensuel à 9€ pour les lycéens dont le foyer fiscal est non imposable
- > carnet de 10 tickets à 8,80€

Pour bénéficier de ces tarifs, il suffit aux lycéens de faire établir par Transpole, une carte dédiée contre une participation de 2€.

Dans le rétro



1 - Opération berges propres, samedi 15 octobre, les enfants en première ligne !

2 - Le cross international a fêté le 13 novembre dernier sa 17ème édition dans le parc du château de Robersart.

3 - Daniel Janssens décore MM Bernard Bauet de la médaille d'argent du Djebel et Fernand Prins de l'insigne de Porte-drapeau (30 ans), à l'occasion de la cérémonie de la commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, vendredi 11 novembre.

4 - A l'occasion des « Artistes de l'ombre » qui se sont tenus les 19 et 20 novembre, le public a primé les oeuvres de (de gauche à droite, entourant Pierre Pennequin, Conseiller Délégué à la culture, à l'arrière plan) M Morel, M Moreels et Mme Spitaels.

5 - Instantané des Allumoirs, le 1er octobre dernier.

6 - Le 26 novembre, la ville a célébré les Catherinettes.

7 - Pour fêter les 10 ans de son plôt cirque, le Prato a proposé plusieurs spectacles itinérants de cirque contemporain. L'un des voyages a fait étape, dimanche 16 octobre, à Wambrechies.



... Bonne & 2012 année !